

■ **Coupat Jean-Yves et Equey Michel**, à Genève, exploitation d'un café-restaurant à l'enseigne 'Le Candide'. (FOSC du 09.08.2002, p. 6). Coupat Jean-Yves n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associé Equey Michel reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'Michel Equey, Le Candide', à Genève.
Journal no 2498 du 26.02.2004
(02151298 / CH-660.1.502.002-5)